

RELEVÉ DE DÉCISIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

Présents : **Renaud LE BERRE**, **Catherine TIENGOU**, **David CRESPEL**, **Claude BOURDON**, **Nicolas PLESTAN**, **Aurélien CHAUDIN**, **Béatrice SOURISSEAU**, **Yannick BELLANGER**, **Ingrid GUILLOUX**, **Marie Pierrette POILVE**.

Absent : **Jacky BOISGERAULT** (pouvoir à **David CRESPEL**)

A été élue secrétaire de séance : **Béatrice SOURISSEAU**

- **Le PV du 31 mai 2021 a été approuvé**
- **Le Conseil accepte d'ajouter à l'ordre du jour l'examen des tarifs de cantine pour la rentrée.**
- **LTM - PLUi** : approbation du transfert de la compétence PLUi à Lamballe Terre et Mer
- **LTM – Voirie : participation au service commun voirie de Lamballe Terre et Mer.** Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention du service commune voirie assuré par Lamballe Terre et Mer, décide de prendre part au service commun de voirie pour la période 2021-2023.
- **BAIL APPARTEMENT DE L'ÉCOLE** - Renouvellement Le Conseil municipal, décide à l'unanimité de renouveler le bail dans les mêmes conditions pour la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022 et de maintenir le loyer à 310€ mensuel pour cette même période.
- **KIWANIS** - Don Les membres du Conseil municipal après avoir pris connaissance de la problématique (prêt d'un boîtier électrique pour les festivités du 28 août), par dix voix et une abstention, décident de verser une somme de 100€ à l'association Kiwanis.
- **COMICE AGRICOLE PAYS DE DU GUESCLIN – Edition 2021** : Les membres du Conseil municipal, décident, à l'unanimité de verser la somme de 235€ pour l'organisation du comice du Pays de Du Guesclin 2021.
- **PERSONNEL COMMUNAL – Création de Poste d'adjoint technique Principal de 2^{ème} classe** : Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité décide de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de service de 23h00.
- **PERSONNEL COMMUNAL – Ratio Promu-Prouvable** : Les membres du Conseil municipal, décident, à l'unanimité de fixer à 100% le ratio promu-promouvable, sous réserve d'un avis favorable du Comité Technique Paritaire.
- **EGLISE – Porte de la sacristie** : Les membres du Conseil municipal, décident, à l'unanimité, de confier à l'entreprise JOSSELIN de Pleslin Trigavou la réalisation d'une porte en chêne pour la sacristie pour un montant de 2 881€ HT (3 457,20€ TTC).
- **ÉCOLE- NETTOYAGE VENTILATION ET HOTTE** : Les membres du Conseil municipal, décident, à l'unanimité de confier à M. LEROUX, le nettoyage de la VMC de l'école et de la hotte de la cantine pour 435€ TTC.
- **DEFIBRILLATEUR** : Les membres du Conseil municipal, décident, à l'unanimité de l'acquisition d'un défibrillateur auprès de la société CARDI OUEST pour un montant de 1490€ HT (1788€ TTC).
- **PEINTURE PORTES EGLISE SALLE POLYVALENTE** : Les membres du Conseil municipal prendront leur décision à la vue des éventuelles mises à jour de devis et du calendrier d'intervention de chacun des artisans.

- **TARIFS DE CANTINE 2021-2022** : Les membres du Conseil municipal souhaitent par neuf voix (et une abstention) le maintien des tarifs de cantine pour la rentrée prochaine.
- **QUESTIONS DIVERSES** : **Etat des indemnités versées en 2020. Ecole de Trédias** : financement montage vidéo d'un projet de fin d'année. **Prise de vues par drone- Société de chasse** : demande lieu de rendez-vous. **Communication - Conseil Municipal**